

Développer de nouveaux services

- Le site www.emploi-territorial.fr est en constant développement, au service de ses utilisateurs.

Par exemple le module de statistiques proposé aux collectivités sera régulièrement enrichi de nouveaux indicateurs, afin de leur fournir des informations toujours plus précises sur leur activité recrutement.

Qui contacter ?

- Pour vous renseigner sur le site Internet www.emploi-territorial.fr,
- Pour bénéficier d'un accompagnement dans vos démarches de recrutement ou votre recherche d'emploi

Vous pouvez contacter :

Le centre de gestion de votre département
Votre délégation régionale du CNFPT

Accès sécurisé :

- La saisie obligatoire d'un identifiant et d'un mot de passe par les collectivités garantit la sécurité des informations transmises.
 - Déclarations de vacances et décisions de recrutement ne sont accessibles que par les gestionnaires du site.
- La consultation des candidatures étant limitée aux collectivités (qui doivent s'identifier) et aux gestionnaires du site, les candidatures ne sont consultées que par des employeurs potentiels, et le piratage par des sites commerciaux est évité.



www.emploi-territorial.fr

- ✓ Une bourse de l'emploi territorial inter-active pour la mise en relation des collectivités, des fonctionnaires en recherche de mobilité et des demandeurs d'emploi
- ✓ Un site grand public, né du partenariat entre six Centres de gestion de Poitou-Charentes et de Rhône-Alpes et le CNFPT, rejoints par un nombre croissant d'adhérents depuis sa création

Dynamiser l'emploi public territorial

Une diffusion large et gratuite des offres...

Le portail rassemble sur un site unique toutes les offres d'emploi des collectivités du département choisi, qu'elles relèvent du Centre de gestion ou du CNFPT. Leur diffusion est totalement gratuite.

... et des demandes d'emploi

Les candidats saisissent gratuitement leurs dossiers en ligne et peuvent à tout moment les actualiser. Afin de garantir leur validité, les demandes sont valables deux mois renouvelables.

Les collectivités peuvent consulter les candidatures dès leur validation par le gestionnaire du site.

Les candidatures, qui peuvent être anonymes, se composent :

- d'un dossier présentant les renseignements administratifs et souhaits professionnels des candidats,
- du CV joint, retraçant leur expérience professionnelle.



L'optimisation du rapprochement offre - demande

www.emploi-territorial.fr offre une vision globale du marché de l'emploi public local, et favorise la rencontre de ses acteurs :

- L'outil en ligne de rapprochement offre-demande permet aux collectivités de rechercher des candidats correspondant à leurs offres d'emploi ; le « Push emploi » permet aux demandeurs de recevoir automatiquement toute offre correspondant à leur recherche.
- Un vivier de candidatures est constitué et exploité par les gestionnaires du site pour l'accompagnement de collectivités dans le cadre de besoins en personnel, temporaires ou de longue durée.

Concilier les besoins des utilisateurs

Collectivités :

www.emploi-territorial.fr fluidifie vos procédures de recrutement

- Simplification des formalités de déclaration de vacance d'emploi par la saisie en ligne des déclarations de vacance et de création de postes :
 - ✓ Pas d'envoi de formulaire papier.
 - ✓ Transmission directe et automatique, via le site, des déclarations au gestionnaire (CNFPT ou CDG).
 - ✓ Envoi par mail de l'accusé de réception de transmission en préfecture après traitement par le gestionnaire
 - ✓ Gestion en ligne de l'ensemble de la procédure : traitement plus rapide des déclarations et fiabilité totale.
- La diffusion de vos offres proposée par www.emploi-territorial.fr peut vous dispenser d'une publicité sur d'autres supports. Vous pouvez également consulter des candidatures sans diffuser d'offre.
- L'approche métiers de la bourse de l'emploi assure une meilleure compréhension des offres par le public.

Demandeurs d'emploi :

www.emploi-territorial.fr facilite votre recherche

- Les offres déposées par les collectivités sont consultables gratuitement, sans obligation de déposer un dossier de candidature.
- Le traitement quotidien des offres d'emploi par les gestionnaires du site assure la fiabilité des offres consultées et leur actualité : toute offre publiée correspond à une offre réelle et toujours valide.
- Le Push-emploi vous alerte par e-mail des dernières offres d'emploi mises en ligne correspondant aux critères que vous avez définis. Ce service est notamment utile aux lauréats de concours en recherche de poste.

Quelques chiffres

En 2007, 4 705 **demandes** ont été diffusées. Elles ont été consultées 513 000 fois.
6 375 **offres** diffusées, 1 100 000 consultations
31400 **déclarations de vacances** de postes saisies
5 500 000 **accès** enregistrés